

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **13 (1929)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 13^e ANNÉE

PETITE REVUE SCIENTIFIQUE.

N° 2

COLOMBIER, 1 Avril 1929.

LE CLUB JURASSIEN

Tel est le titre de la plaquette commémorative du 63^{ème} anniversaire du Club jurassien¹⁾.

Des plumes alertes y relatent les faits et gestes du Club et de ses sections. (Chaumont, Pouillerel, Col des Roches, Chasseron, Soliat, La Béroche, Treymont, Tolimont), ces notices vivantes étonnent un clubiste reçu dans le Club en 1877, mais ne l'empêchent pas de constater la transformation qui s'est produite au sein de la Société. Autrefois groupement de jeunes et d'adolescents, le Club est aujourd'hui formé presque exclusivement d'adultes. Cette évolution a amené des modifications dans les habitudes, les sections sont devenues plus indépendantes, elles ont leur vie propre sous l'égide de la devise:

PATRIE, AMITIÉ, ÉTUDE.

Des travaux de clubistes viennent augmenter l'attrait que présente cette brochure, ce sont:
 La flore du Creux-du-Van²⁾, par A. Gruber.
 Quelques notes sur la faune ornithologique du canton de Neuchâtel³⁾ par Ch. Cornaz.
 La sylviculture, par B. Hofmänner.
 Coup d'œil sur la géologie des Gorges de l'Arcuse, par Alph. Jeannet.
 La végétation péliale⁴⁾, par A. Monard.

Un honoraire. Un honoraire.

(1) Voir "Rameau de Sapin", Janvier 1866 - Octobre 1891 - Novembre 1915.

Le Club jurassien, 1865-66 à 1891. Publication du Comité Central à l'occasion du XXV^e anniversaire du Club jurassien, Neuchâtel,

(2) 1926 Janvier - (3) 1907, Avril, Mai, Juillet - (4) Avril 1904, Mai, 1909 Mai, 1922. Sept. p. 38, 40. Novembre p. 41

Nous avons la satisfaction d'annoncer à nos Abonnés que notre fidèle collaborateur, Mr. le Prof. Th. DELACHAUX à NEUCHATEL, a bien voulu accepter d'assumer la tâche d'illustrer le RAMEAU de SAPIN.

La Red.

LE SANGLIER DANS LE JURA⁽¹⁾

par A. Mathey - Dupraz
(Suite)

En 1927, il a été abattu, durant les battues officielles organisées dans le canton de Vaud, 42 sangliers.

1928. Depuis la fin de 1927, la présence de sangliers est signalée au pied du Chasseral, dans les parages de Chuffort. Les noisettes, très abondantes l'automne dernier, les attirent ; la preuve en est les gros trous que ces animaux creusent autour des noisetiers. On a pu relever les traces de sept animaux, deux adultes et cinq jeunes.

Le mercredi 4 janvier, un habitant des Serroues, sur Corcelles, téléphonait qu'il venait de voir une bande de sangliers à proximité immédiate de sa ferme. Aussitôt une dizaine des meilleurs fusils de la Côte furent convoqués, et, au commencement de l'après-midi, accompagnées des gendarmes se mirent à la poursuite des bêtes noires. D'après les traces laissées sur la neige, les chasseurs acquirent la certitude que les sangliers recherchés s'étaient remis dans un coin boisé, à la Rochette, située entre les Serroues et Montmollin. Mais les animaux poursuivis, deux adultes et quatre jeunes s'enfuirent, sauvés de deux coups de fusil. Les traqueurs purent suivre les fugards jusque près de la Sagneule.

Le même jour, la présence de deux sangliers était signalée au-dessus de Crêlea (Vaud), une battue immédiatement organisée aboutit à la capture de l'un de ces animaux. Le lendemain, 5 janvier, deux chasseurs d'Echallens firent un sanglier pesant 80 Kilos - Un groupe de chasseurs de Cossonay, de la Sarraz et de Vallorbe en abattent quatre, du poids moyen de 40 Kg. Un agriculteur d'Aleens, près Cossonay, tire, au-dessous de Moiry, deux fois, coup sur coup.

Les journaux rapportent que les sangliers sont devenus sédentaires dans la région située entre Gex et le pied des forêts, jusqu'à la route de Saint-Cergue ; là, taillis et fourrés constituent un sûr refuge pour les pachydermes. Leurs randonnées, à la recherche de nourriture, les amènent parfois jusque dans la plaine : Après chaque chute de neige, si des traces sont relevées, les chasseurs se mettent à leur poursuite. Il en est de même dans le Jura gessien où ces animaux causent de sérieux dégâts aux terres ensemencées depuis l'automne.

Samedi, 5 Janvier, un sanglier se promène dans la cour de la ferme Gentet, aux Maladières, commune de Gex (France), c'était une laie, pesant près de 90 Kg., elle est abattue par l'un des fils du fermier.

Ces animaux se rencontrent un peu partout puisque le même jour, vers 23 heures, les habitants de la ferme, la Mosse, sur Travers, entendent des bruits insolites autour du bâtiment. Le clair de lune leur permet de voir sept sangliers. Pourchassés, les animaux s'enfuient dans la direction de Malmont. Le lendemain matin, les traces de leur passage étaient très visibles.

Dans la nuit du 8 au 9 janvier, des sangliers commettent de gros dégâts dans les champs des environs de Sancet et de la ferme de Glacenal. Plus tard ces déprédateurs sont aperçus dans la direction de la vallée de Délémont.

Le "Courrier du Val-de-Travers" du 16 janvier, relate : Les sangliers aperçus sur la

(1.) Rameau de Sapin : 1928, pages 17, 33, 38.

Montagne de Cravers ont, paraît-il, également été vus aux Paros, à la Prise et au Cernil (rière les Bayards).

Le mardi, 17 janvier, deux sangliers errent dans les environs des fermes des Bruyères et des Plainbois (commune de Bourrignon, à 11 Km. de Delémont). Le lendemain, tôt le matin des chasseurs suivent leurs traces jusque dans la forêt du Ziegelhof; là, la neige faisant défaut, la piste est perdue.

Les sangliers ravageant les cultures, un groupe de dix chasseurs de l'Isle, de Montricher, de Pampigny, de Sévery, et de Cottens partent en battue, 18 janvier. En trois coups de fusil, un chasseur de Cottens, M. René Pasquier, abat trois animaux, pesant respectivement 81, 51 et 50 Kg. Si la neige persiste, les survivants de la horde seront poursuivis.

Les sangliers continuant à se propager malgré les poursuites répétées dont ils sont l'objet, voici ce que l'on peut lire, dans le "Journal officiel du canton de Vaud": **Avis aux chasseurs.** La Municipalité de La Praz (dist. d'Orbe) avise M.M. Les chasseurs qui un subside Frs 20.- sera accordé pour chaque sanglier qui aura été tué sur le territoire de la Commune.

La Praz, le 24 janvier 1928
Greffe municipal

En Savoie, les sangliers se font aussi de plus en plus nombreux. Dans la région du Salève, plusieurs battues ont été organisées. À Montgilbert, un groupe de sept bêtes noires traversent le village, effrayant la population, deux animaux sont tués. À Montenchy (p. Chambéry), quatre sangliers sont signalés, l'un d'eux tombe dans un ravin et est abattu par un bûcheron, dans les parages d'Annecy, les chasseurs mobilisés effectuent des traques, mais ils n'abattent que trois renards (Trib. de Laus.).

Au commencement de février, les journaux annoncent que les sangliers hantent de nouveau la région de Lignières. Leurs traces ont été relevées dans la forêt de la Jeurre, la côte de Chasseral. Aux Gravereules, ils ont entièrement retourné un champ planté de pommes de terre l'année précédente. Des habitants ayant prétendu avoir vu les bêtes noires, une traque est tentée par les chasseurs des Prés mais ne donne point de résultat. On nous communique d'Cligle qu'un solitaire de belle taille a élu domicile, depuis plus de deux mois, dans le haut de la forêt de Confrêne (dist. d'Cligle, Vaud). Il vient chaque nuit visiter les champs de Huémoz, y creusant de profonds sillons. Un champ de froment devra être de nouveau entièrementensemencé.

Le vendredi, 3 février, on signalait une troupe de sangliers près de La Haute-Borne. Le lendemain et le surlendemain des chasseurs de Porrentruy, de Courgenay et de la Baroche se mettent à leur poursuite, mais sans succès: Au cours du dernier hiver les champs avoisinant la ferme de la Haute-Borne avaient eu beaucoup à souffrir des incursions de ces animaux erratiques.

La "Revue" du 9 février, relatait: Samedi, 4 courant, les chasseurs de La Sarraz, Cassonay et Vallorbe se réunissent pour une battue que devait favoriser la neige fraîchement tombée au cours de la nuit précédente. Le groupe comptait une trentaine de participants. La forêt de chênes de Plainbois, entre Moiry et la Praz, fut choisie comme terrain de chasse. L'on savait qu'elle était le refuge d'un solitaire. Un animal est repéré; cerné, il fut abattu à la fin de la matinée. C'était un jeune mâle pesant 32 Kilos, tué dans la partie du bois, située sur le territoire de la Praz.

Les chasseurs enhardis par ce succès, puis stimulés par la découverte d'une seconde piste repartent en chasse. Vers 16 heures un coup de fusil retentit, un fort ragot, venait d'être tiré à la Gouille à l'Ours, sur le territoire de la Praz, à quelques mètres du premier. L'animal pesait 85 Kilos. Les deux victimes furent ramenées en triomphe à La Praz où une chaleureuse réception accueillit les chasseurs. Ceux-ci, après leur visite, en remerciements de la double prime de 20 frs. reçue, firent don à la Commune de La Praz des dépouilles des deux bêtes. Les bourses, une fois naturalisées, orneront la Salle communale du Village.

Il est à noter que depuis deux ans on a abattu dans la forêt située entre Moiry et la Praz (son étendue ne dépasse pas le Kilomètre carré) une douzaine de sangliers, la plupart adultes, dont 3 laines portantes de 18 marcassins.

La population de la région, inquiétée par les importants dégâts causés aux cultures par les bêtes noires, est très reconnaissante aux dévoués chasseurs de la disparition de quelques-unes d'entre elles.

A la mi-février, des sangliers sont signalés dans les environs de la Coudre, à Fontaine-André (608 m. alt.) à 2 Km. de Neuchâtel. Ils ont bouleversé un champ d'une contenance d'une pose et demie. Au printemps 1927, ce champ avait été planté de pommes de terre, puis, en automne, labouré et ensemencé en blé. Les bêtes noires ont donc recherché les tubercules restés en terre, en même temps qu'elles mangeaient les jeunes plantes de blé.

Par bonne neige, cinq sangliers ont été reconnus et suivis par des chasseurs de Bessiac. Les animaux échappèrent à leurs poursuivants. Le lendemain matin ils sont revus près du Villaret, sur Corcelles, continuant probablement leur migration dans la direction du Val-de-Ruz.

Le Dr Edm. Lardy nous écrit, le 2 Mars : „Toujours des sangliers dans la région, nous les avons poursuivis sans autre succès qu'une cartouche qui n'a pas donné d'effet. Il est vrai que ce n'était que du gros plomb, et à 80m ! la valeur d'une poignée de gravier sur une poule.

(à suivre)

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE LITTORAL DU LAC DE NEUCHÂTEL ET SUR LA ZONE DE CETTE FAUNE EN PARTICULIER⁽¹⁾

Fig. 4. *D. urceolata* 250-350 μ.

par G. Mauvais
(suite)

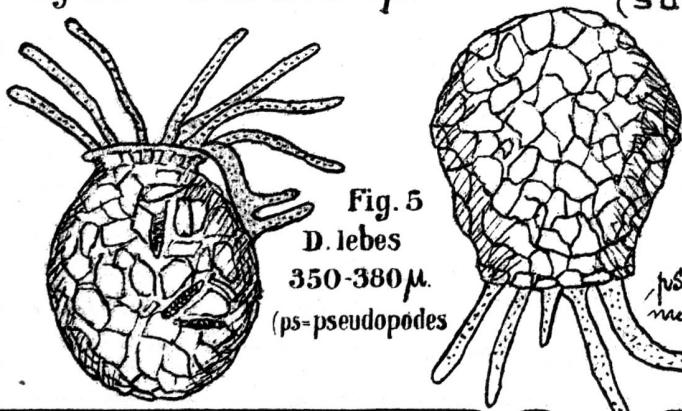


Fig. 5
D. lebes
350-380 μ.
(ps=pseudopodes)

Ce qui caractérise particulièrement ce groupe, c'est le fait que de nombreuses espèces sont protégées par des coques chitineuses ou pierreuses. Fig. 4. 5.

LES INFUSOIRES

C'est dans cette classe que nous trouvons les formes les plus variées. Les quelques figures qui suivent montrent la diversité d'aspect que peuvent présenter ces animaux suivant le genre de vie qu'ils mènent,

1.) Voir „Rameau de Sapin“, 1929 N° 4

Les espèces libres et nageant en pleine eau se rencontrent richement représentées, surtout pendant les mois d'automne et du début de l'hiver. À côté de celles-ci on rencontre des Infusoires fixés soit sur un animal, soit sur une plante. Ils demeurent en individus isolés ou bien se forment en colonies quelquefois très nombreuses et visibles à l'œil nu.

Les cils vibratiles, qui servent de moyen de locomotion à tous les Infusoires, sont secondés par de gros poils dans les genres sauteurs et courreurs. Un groupe, enfin, les Tentaculifères, possède de petits tentacules.

L'organisation des Infusoires est déjà plus compliquée que celle des classes que nous avons traitées précédemment. On peut facilement leur distinguer une bouche, un pharynx et une vacuole contractile, qui probablement leur sert d'organe d'excrétion, fonctionnant ainsi comme rein ou vessie. Nos recherches nous ont permis de citer 84 espèces pour le littoral.

Fig. 6.7.8.9.10.11.12.

Fig. 6 *Colpoda cucullus*
40-100 μ .

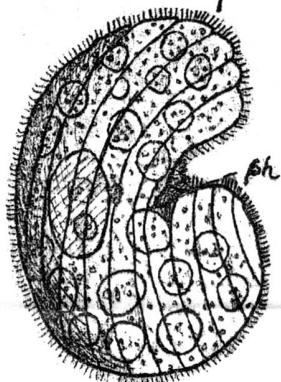


Fig. 7.
Colpidium colpoda
90-120 μ

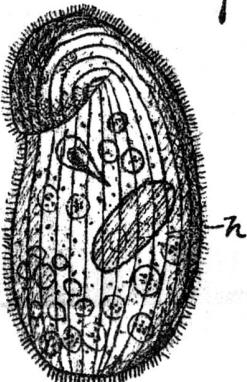


Fig. 8.
Aspidisca costata
30-40 μ

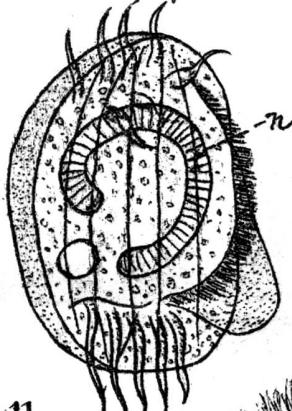


Fig. 9
Styloynchia mytilus
280-375 μ .

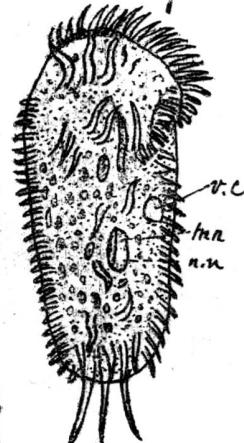


Fig. 10.
Epistylis nympharum 100-120 μ

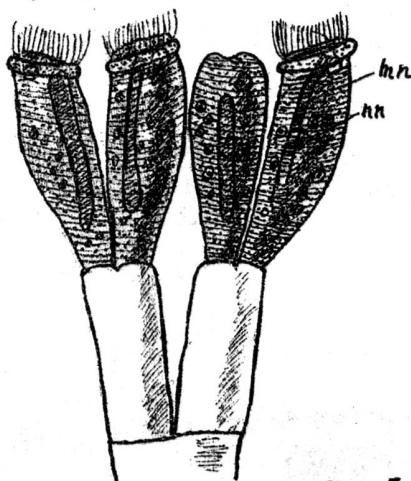


Fig. 11.
Tokophrya macrocaulis
250-360 μ

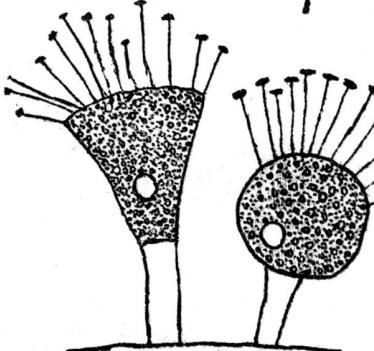
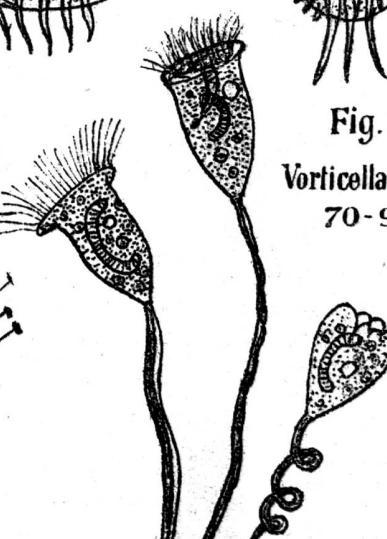


Fig. 12.
Vorticella nabulifera
70-90 μ .



2. Les Spongiaires.

(mn.= macronucleus.- nn.= micronucleus.
n. noyau.-vc.= vacuole contractile.- ph.= pharynx.)

Représentés dans notre lac par deux espèces (*Spongilla lacustris* et *Ephydiate fluviatilis*), les Spongiaires sont des animaux qu'on rencontre dans les eaux stagnantes ou à faible courant. Notre lac nous en a révélé aux endroits peu profonds surtout, sur des tiges de roseaux en décomposition. Les Eponges lacustres¹ sont des animaux curieux et assez peu connus. Elles se fixent sur des pierres, des pâtières

1.) Voir „Rameau de Sapin“ 1927, N° 3: Eponges d'eau douce par Th. Delachaux.

ou des tiges de roseaux, qu'elles recouvrent d'une couche molle, non visquueuse, ayant l'aspect d'une mousse dense. Comme particularité anatomique, l'éponge ne possède pas un corps lisse, sa surface est rugueuse, bosselée ciblée d'orifices appelés pores. La présence de spicules variés est aussi à noter. Ceux-ci petites aiguilles siliceuses, sont disséminées sans ordre. Ils servent de squelette au corps et lui donnent sa consistance. L'eau qui pénètre par les pores passe dans les tissus de l'animal à travers de petits canaux, pour arriver dans la cavité centrale de l'animal, et ressortir de celle-ci par l'unique orifice qu'elle possède, l'osculum. L'eau est continuellement en circulation dans une éponge, grâce aux cellules ciliées qui tapissent les canaux. Fig. 13.14

3. Les Hydrozoaires.

Les Hydres se sont rencontrées très fréquemment dans nos pêches. Elles sont suffisamment connues de chacun pour que nous puissions nous passer de les décrire et nous borner à les citer seulement. Fig. 15

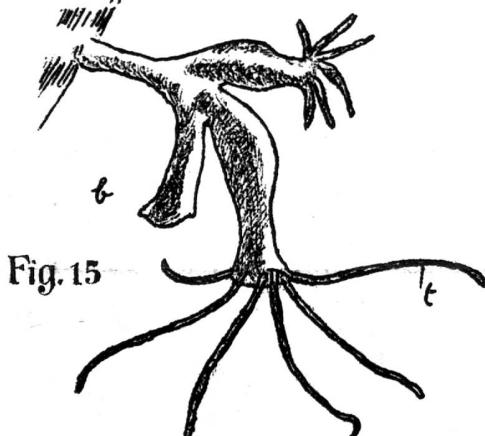


Fig. 15

Hydra viridis (t = tentacules. - b. = bourgeon.)

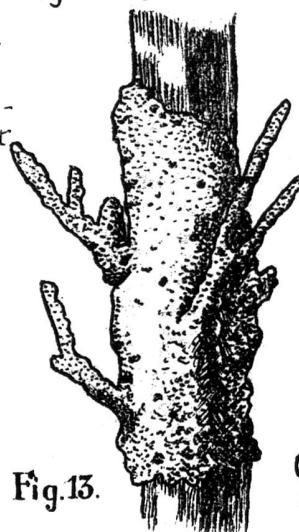


Fig. 13.

Spongilla lacustris
sur une tige de roseau

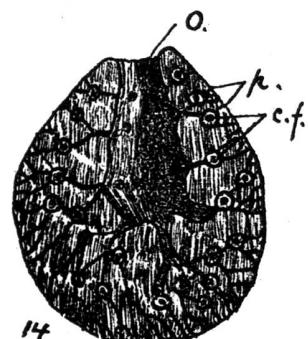


Fig. 14

Coupe schématique à travers une jeune éponge. (c.f. = chambre à cellules ciliées. p = pores. - O = Osculum.)

4. Les Turbellaires

Les Turbellaires sont des vers de petites dimensions en général et de mœurs carnivores. Leur corps est mou, aplati, recouvert de très fins cils vibratiles, continuellement en mouvements, qui servent à leur locomotion. Des 38 espèces que nous avons trouvées dans le littoral, plusieurs sont nouvelles pour la science et d'autres pour le lac seulement. *Murostomum giganteum* est un animal qui peut se présenter sous des aspects assez variés, soit qu'il possède des yeux ou qu'il en soit privé,



Fig. 16
Planaria lugubris
jusqu'à 20 mm.



Fig. 17
Polycellis nigra
jusqu'à 12 mm.

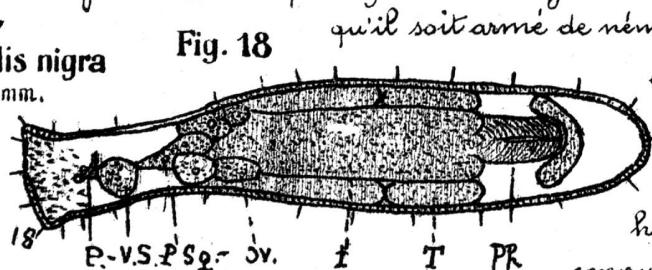


Fig. 18
Macrostomum viride
p. = pénis. - v.s. = vésicule séminale. - p.s. = pore sexuel femel.
ov. = ovaire. - t = testicules. - i = intestin. - ph. = pharynx.

qu'il soit armé de nématoblastes ou qu'il en manque.

Ces nématoblastes proviennent de l'ingestion d'un hydrozoaire quelconque. L'hydrozoaire est entièrement digérée sauf ses nématoblastes, ou cellules de défense,

qui passent dans la peau du Turbellaire en question. *M. giganteum* s'est présenté chez quelques uns de nos individus avec une taille de 3,5 et 4 mm. *Planaria lugubris* est un Turbellaire de grande taille et de couleur allant du Brun foncé au noir. C'est une espèce assez rare qui n'est citée que près de Bâle pour la Suisse. Fig. 16, 17, 18.

5. Les Rotateurs.

Ces animaux quasi-microscopiques abondent dans les eaux du littoral surtout pendant la saison chaude, où on les trouve quelquefois en sociétés très nombreuses. Les espèces benthiques, c'est-à-dire vivant dans les endroits à végétaux, sont les plus représentées chez nous. Leur nourriture se composant essentiellement d'éléments végétaux, de Diatomées et d'Algues, quelquefois aussi de petits Infusoires, les Rotateurs trouvent une pâture abondante dans les endroits riches en détritus organiques.

Présentant une grande ressemblance avec certains Infusoires, ces beaux petits animaux nagent gracieusement. Leur appareil locomoteur consiste en une ou plusieurs couronnes de cils vibratiles, situés dans une échancrure de la partie antérieure du corps. La partie postérieure possède, elle, un pied fixateur avec une petite ventouse ou des glandes fixatrices.

On distingue deux grands groupes: les Sédentaires et les Errants. Tous deux ont des représentants dans le littoral de notre lac.

Diglena grandis est une espèce assez rare que nous avons trouvée sous forme de grands individus. Une des particularités de ces individus est de se contracter très rapidement et de se détendre de la même manière. *Floscularia cornuta* est un représentant des Rhizotes, c'est-à-dire des animaux vivants fixés au stade adulte. Le tube, dans lequel il vit, est transparent et adhère en général à une plante qui sert de support à l'animal. Fig. 19, 20, 21, 22

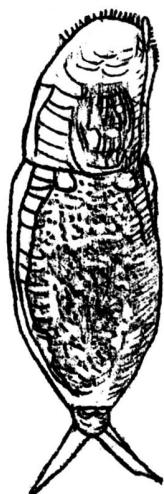


Fig. 19
Diglena grandis
200 - 352 μ



Fig. 20
Floscularia cornuta
508 - 635 μ



Fig. 21
Rattulus longisetus
300-370 μ



Fig. 22
Philodina roseola
200 - 540 μ

(A suivre)

A L'EMBOUCHURE DE LA BROYE

(notes botaniques)

par Fr. Jordan.

Neuchâtel, 5 novembre 1928

Mon cher ami

En revoyant ces derniers temps certaines plantes de mon herbier, je me suis souvenu des promenades que je faisais sur les rives de la Broye dans les dernières années du siècle passé ; étant retourné plus tard dans cette même région, j'ai constaté le grand changement qui s'y est opéré et il m'est venu à l'idée que les quelques notes que je t'envoie, intéresseraient peut-être les lecteurs du Rameau de Sapin ; libre à toi de les reproduire.

Bien cordialement à toi
(signé) F. Jordan

La limite des cantons de Berne et de Neuchâtel est déterminée par une ligne droite allant à travers le lac, de la sortie de la Thièle à l'embouchure de la Broye ; à la suite de la correction des eaux du Jura, l'abaissement des eaux qui en est résulté, a mis à découvert des grèves ; celles qui se sont formées à l'est du môle de la Broye ont enrichi le canton de Neuchâtel d'une parcelle de territoire.

Du sol neuchâtelois sur la rive opposée de leur lac....., bien des Neuchâtelois ne s'en doutent pas ! - C'est une bien petite bande de terre, inondée pendant les hautes eaux et dont la végétation est en majeure partie constituée par des roseaux et des scirpes. Abrîée par les môles de la Broye, la rive vaseuse et sablonneuse est peu exposée aux vagues et l'eau y est assez tranquille, ce qui permet le développement de toute une colonie d'*Elodea canadensis* L. (Peste d'eau) en bordure de la grève ; en eau plus profonde c'est le potamot créju (*Potamogeton crispus* L.) aux feuilles ondulées et aux formes si décoratives ; plus au large, la naiade marine (*Naias marina* L.) forme une prairie sans-lacustre visitée par les nombreuses foulques qui fréquentent la lagune ; elles arrachent ces plantes dont les débris viennent échouer sur l'empierrement du môle.

Entre les deux jetées du chenal et en eaux neuchâteloises, prospère le myriophylle dont les épis verticillés à petites fleurs roses émergent de la surface ; à côté le " rubanier dressé ", (*Sparganium erectum* L.) aux longues feuilles flottantes, forme un vrai "*Sparganiumpeltatum*"

Dans le voisinage immédiat de cette enclave, mais sur territoire Bernois, on rencontre un grand nombre de cypéracées ; ce sont à côté de laîches, des héleocharis (*H. acicularis*, *palustris*), des scirpes entre autres les rares *Scirpus maritimus* L. ; *Scirpus Rothii* Hoppe = *Schoeno pectus americanus* Volkert S. *Tabernaemontani* Palla ; le *Cladium Mariscus* R. Br. ; puis des potamots (*Potamogeton gramineus* L. avec ses formes *riparius* et *tenestris*) et l'*Echinodorus ranunculoides* Engelm.

Sur les eaux dormantes des fossés s'étalent les larges feuilles arrondies des nénuphars aux élégantes fleurs blanches et jaunes.

Ceux qui ont parcouru, il y a quelque 30 ans, la région comprise entre le pont de la Sauge et le lac, se souviendront de la belle végétation paludéenne dont elle était couverte ; les taillis et les buissons servaient de refuge à de nombreux oiseaux. Je vois encore le sol humide tapissé par places de la petite ombréllifère rampante, aux feuilles orbiculaires d'un vert clair, appelée écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*. L.), les panicules des salicaires aux fleurs pourpres et les corolles campanulées bleu d'azur de la gentiane *Pneumonanthe* contrastant avec le jaune des capitules de l'inule de Bretagne (*Inula britannica*. L.), du sénéçon des marais (*Senecio paludosus*. L.) et des grappes de la lysimaque. La plus grande et la plus belle de nos euphorbiacées (*Euphorbia palustris*. L.) était fréquente en ces parages. Aujourd'hui ce territoire a été drainé et mis en culture jusqu'à proximité du lac.

S'il était permis d'émettre un voeu, ce serait que l'étroite plage qui n'a pas encore été souillée par les fumures et les engrâis soit maintenue dans son état naturel et protégée contre les empiètements des cultivateurs ; elle deviendrait ainsi, de même qu'elle l'est déjà pour les oiseaux, une réserve pour la si intéressante flore palustre.

F. Jordan.

LES CUCHEROUX - DESSOUS⁽¹⁾ (suite)

Au sud-ouest, et dès après les Cucheroux, la ligne de faîte s'abaisse brusquement, semble-t-il, pour se perdre au niveau de Rochefort ; illusion ! le vrai sommet de l'anticlinal, coupé de biais par la combe de la Sagneule se retrouve plus ou moins entier sur le crêt des rochers des Grands Coeuries - la Tourne ; La Pouette - Combe apparaît alors comme un accident, un témoin des actions glaciaires, et le crêt des Cucheroux comme un lambeau du flanc sud primitif de la coussure.

Le palier de la Petite Sagneule, aussi, s'avère comme ancien lit de glacier jurassien, creusé dans les marnes argoviennes et les feuillets du callovien et maintenu par un seuil rocheux. Dès ce seuil, commence la gorge de la Pouette - Combe, qui était alors l'excutoire des glaces et des eaux.

Aujourd'hui, ce fond étanche compte une suite de deux ou trois petits marais l'inférieur, qui est le plus grand, abrite quelques plantes intéressantes : la belle swertia y foisonne on y trouve également le trèfle d'eau et la crépide dorée des pâturages alpins. À quelques pas de là, sous les rochers des Cucheroux et parmi les éboulis, régit une station de cyclamen d'Europe.

Descendant la Combe, nous relevons bientôt sur le chemin et dans le lit du ruisseau la présence de matériel alpin de la dernière extension glaciaire. Quittons alors le chemin battu pour suivre cette piste originale ; elle nous amènera de plain pied, en contournant l'éperon de la montagne, sur la terrasse morainique, scallante et bien déterminée de la Cernia. Prés-Davant, parmi de forts beaux blocs erratiques et sous une végétation superbe, issue de la moraine au sol fertile.

(A suivre)

(1.) Rameau de Sapin p.10, 1929, N° 1

MÉFAITS D'UN ORAGE

par Dr Edm. Lardy.

Le six juillet 1928 nous avons eu entre 12 et 13 heures, un violent orage à Bevaix, violent surtout par les effets périlleux de deux coups de foudre, car en somme il fut court et les éclats électriques pas très nombreux.

Vers 12 3/4 heures la foudre frappa une ligne électrique secondaire qui longe la route cantonale de Boudry à Bevaix et mit à mal entre le Rieu de la Tuilière et l'entrée du village, 6 à 8 poteaux. La foudre aurait frappé également, éclat séparé, et pour la 2^e fois cette année, la seule maison de Bevaix ayant un paratonnerre évidemment en mauvais état, c'est-à-dire ayant une pointe insuffisamment aiguë pour assurer l'écoulement de l'électricité. Traverse une ou deux pièces sans faire aucun mal. Maison très rapprochée de l'endroit où la ligne électrique fut touchée (En fait la seconde de la rue).

Environ 30 minutes plus tard, vers 13 heures 15 nouveau coup de foudre plus violent, mettant à mal un des transformateurs, brisant ou brûlant nombre de lampes dans les maisons et brûlant un grand nombre de parafoudres de la lumière et du téléphone dans le village.

L'anneau en porcelaine de la base de maintes lampes du service d'éclairage public et dans plusieurs immeubles fut même brisé et pas seulement l'ampoule brûlée ou éclatée. 25 lampes dans une seule maison !!

Tout cela n'a rien de rare, ce qui est moins vulgaire c'est que tout une série de points, même éloignés de plusieurs centaines de mètres furent atteints en même temps et directement par le même coup de foudre, et pas en suivant les fils divers. En fait ce fut une grappe d'étincelles qui frappèrent en même temps la partie ouest et nord du village.

Téléphones et lumière furent mis à mal, des deux côtés de la ligne des C.F.F. qui n'aurait elle nullement souffert. Meilleure défense de l'installation électrique des C.F.F. par ses poteaux métalliques, je l'ignore ? c'est à signaler.

Le gros de la foudre frappa un poteau de la ligne à haute tension, aux environs du Cimetière de la Rochette. La tête du poteau fut réduite en esquilles sur une longeur d'environ un mètre et demi et les isolateurs brisés.

A environ 70 mètres à l'Est, la tête d'un poteau, d'une ligne secondaire fut aussi esquilée et l'on dut abaisser d'environ un mètre les deux isolateurs.

De nombreux poteaux de la ligne primaire biphasée furent plus ou moins atteints, le fluide suivant les fils, en particulier du côté de l'Est jusqu'au voisinage du Plan-Tacot c'est-à-dire à près d'un kilomètre de distance. Pourtant il n'est pas exclu que divers poteaux aient reçu des décharges directes. Là au moins deux étincelles-foudre séparées. Une troisième frappa directement les fils de la ligne, entre d'eux poteaux, à cent mètres à l'Est, directement au-dessus de la gare. Plusieurs personnes virent l'éclair frapper ces fils, former un court-circuit entre les trois, les réunissant par un serpent de feu, volumineux et très visible pendant plusieurs secondes.

De l'autre côté de la ligne C.F.F. au bord de la route cantonale Bevaix - St. Aubin, un éclat de foudre frappa la cheminée de la dernière maison du village,

traversa la cuisine du rez-de-chaussée et s'écoula, sans faire aucun mal, probablement par le robinet de l'évier. Cy-quatre.

Dans la maison de Monsieur Jules Jeanneret, à la Rochette, donc très près des deux pôles de l'électricité, la foudre, en boule cette fois, pénétra dans la cuisine où se trouvaient deux dames. Soudain, parissant sortir de la cheminée, parut un globe de feu plus gros que les deux poings, très brillant, qui alla près d'une fenêtre se poser dans l'écuille en émail du chat où elle éclata à grande fracas. Environ au centre de la soucoupe l'émail fut arraché sur une surface grande comme une pièce d'un franc environ, et au-dessous la mosaïque en ciment dur percée d'un petit trou rond très net. Hors cela, pas de mal. Et de cinq.

Même instant, dans la maison Fritz Gygi, au Jordil, directement au-dessus et à 50 mètres du passage à niveau de la gare, très près de la ligne primaire à haute tension, plusieurs personnes, dont Monsieur Fritz Gygi lui-même, virent sortir de la cheminée de la cuisine une boule de feu de la grosseur du poing, très brillante, qui voltigea tout le long d'une armoire pour se fondre, sans bruit, dans la région du tuyau d'eau de l'évier et cela sans laisser aucune trace.

Personne, pour ces trois maisons, ne m'a dit avoir perçu l'odeur de l'ozone.

Ce n'est pas très vulgaire et c'est digne d'être signalé que ces deux coups de foudre en boule, simultanés et bien observés par des personnes intelligentes.

En tout cas les boules de feu passèrent à une vitesse très réduite pour de l'électricité, en un temps appréciable et d'une durée probable de plus d'une seconde.

La Nature du 15 mai rapporte une intéressante et également double observation de foudre en boule, mais à quelques minutes d'intervalle, le 14 juillet 1921 au sommet de la Meije, par deux alpinistes français M. P. Dallat et Bonifac, péniblement immobilisés à ce sommet par un orage local. Par deux fois une boule de feu passa à un ou deux mètres d'eux, le passage sur quelques mètres dura environ une seconde et sembla se terminer dans la brume par un éclat.

Personnellement, j'ai distinctement vu, il y a 8 ou 10 ans, descendre de l'autre côté du lac, environ dans la région de La Corbière, une grosse boule de feu qui, lentement trois à quatre secondes, disparut dans les arbres sans qu'il m'ait été possible de voir si elle éclatait ou non. Il faisait cependant très sombre. Je ne puis dire s'il y eût un coup de tonnerre, l'orage était très violent, et le grondement presque continu. Comme il faut au son 19 à 20 secondes pour arriver de la rive sud à la rive nord, pas moyen de préciser.

Peu avant la guerre, les journaux à Genève signalèrent la chute de la foudre en boule, vue par plusieurs personnes sur le pont de la Coulourenière. Descente, si mes souvenirs sont précis, lente et sans bruit, la boule grosse, comme une boule de quilles, voltige sur le tablier du pont, sauta par-dessus le parapet, éclata en foudre avec tonnerre, pour se perdre dans le canal des forces motrices.

Il y a environ un siècle la foudre en boule descendit gentiment par la cheminée de la cuisine de la maison Du Pasquier à la Fabrique de Cortaillod. La cuisinière vit arriver ce globe de feu qui, sans bruit, fit le tour de la pièce, sautant d'une casserole à l'autre, pour éclater en coup de foudre après la dernière, cassant une vitre et se perdant au dehors. Aucun mal, si ce n'est que le soir, quand on voulut faire cuire le lait, toutes les

belles casseroles en cuivre avaient leur fond percé.

C'est donc l'accumulateur révé, une bouteille de Leyde formidable et pas maniable malheureusement. L'accumulateur „foudre en boule“ tout comme la bouteille de Leyde abandonne son électricité un peu brusquement !

Bexais 31 Août 1928

Dr. Lardy.

101^e Assemblée générale du Club jurassien à la Ferme Robert

Le 24 juin 1928, venus de toutes les parties du canton 128 clubistes se rencontraient, accompagnés de très nombreux amis, au Creux du Van.

À 10h. la séance s'ouvre par le chant du Club. Le président central, M. A. Althaus rappelle la mémoire du Dr. Paul Youga⁽¹⁾ dernier survivant des fondateurs du C. J. en 1865. Puis, l'orateur retrace l'activité du Club durant l'année et annonce l'apparition prochaine d'une notice commémorative des 62 années d'existence de la Société.

Après la lecture du procès-verbal de la 99^e Assemblée générale il est remis un diplôme d'honneur au vétéran M. Raoul Steiner, de la Chaux-de-fonds.

M. le prof Dr. H. Spinner parle de l'évolution et de l'histoire de la flore en général et de celle de notre Jura en particulier; dans son étude il prouve que le pollen de certaines espèces végétales s'est conservé dans nos tourbières et lui a permis par l'examen microscopique de déterminer les plantes ayant contribué à la formation de la tourbe⁽²⁾.

En terminant son exposé le prof. Spinner invite les clubistes à aider à une étude continue de la magnifique propriété du Club, ils peuvent le faire par des observations personnelles, des travaux simples, des statistiques faciles, chacun dans sa sphère peut faire quelque chose et se rendre utile.

M. James Peter-Contesse, inspecteur forestier, parle ensuite de la forêt, de ses conditions d'existence et des divers modes de culture. La forêt est encore de nos jours dans bien des pays l'objet d'une exploitation le plus souvent irrationnelle. Dans l'Europe centrale spécialement des mesures de protection ont été prises. Chez nous, grâce surtout aux efforts de notre ancien inspecteur général des forêts, M. H. Biolley, c'est la culture de la forêt irrégulière ou jardinée qui a prévalu et transformé certaines de nos régions forestières. Le conférencier constate que la forêt est devenue un champ d'études et non plus exclusivement un champ d'exploitation.

M. le Dr. Ch. H. Godet, d'Auvernier, dit que lors de la 19^e réunion de la „Ligue Suisse pour la Protection de la nature“, à Neuchâtel, M. le prof. H. Badoux a rendu hommage au travail de M. l'insp. H. Biolley en faisant l'éloge de nos forêts. La méthode neuchâteloise alliant l'esthétique au pratique a eu un parfait succès.

Pour terminer la séance le Président central expose le programme d'activité pour le second semestre de l'année courante.

[Extrait d'un article signé „Jean des Roches“, et paru dans le „Courrier du Vignoble“, du 28 juin 1928.]

La Rédaction

(1) Rameau de Sapin " 1926, N° 41 - 1928, N° 2.

(2) Rameau de Sapin. " 1927 p. 30. - Les tourbières et l'histoire de la forêt, par Dr. H. Spinner.